

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ LAC SAINT-JEAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal d'une session spéciale du conseil municipal de Saint-Gédéon tenue le lundi 31 janvier 2022 à 18 h 40 à la salle du conseil municipal et à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jean-Sébastien Allard, M. André Gagnon, M. Michel Tremblay, M. Pierre Boudreault, M. Gabriel Fortin et M. Jean Gauthier qui siègent sous la présidence du maire M. Émile Hudon.

Assiste également M<sup>me</sup> Dany Dallaire, directrice générale

1- VÉRIFICATION DU QUORUM ET DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le quorum est constaté, tous les membres ont reçu l'avis de convocation.

2- ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

Le maire dresse les faits saillants des prévisions budgétaires 2022. Par la suite, la directrice générale fait lecture de ces prévisions budgétaires.

20-01-22

Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M. Michel Tremblay, et il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'adoption des prévisions budgétaires de la municipalité pour l'année 2022 telles que déposées, dont voici un résumé.

REVENUS

- Taxes foncières	3 013 660 \$
- Compensation et tarification	756 670 \$
- Paiement tenant lieu de taxes	64 165 \$
- Services rendus	279 300 \$
- Imposition de droits	121 500 \$
- Amendes et pénalités	15 000 \$
- Intérêts	25 500 \$
- Autres revenus	80 000 \$
- Transferts	72 375 \$

TOTAL DES REVENUS 4 428 170 \$

DÉPENSES

- Administration générale	713 730 \$
- Sécurité publique	476 215 \$
- Transport	771 190 \$
- Hygiène du milieu	744 460 \$
- Santé et bien-être	70 765 \$
- Aménagement, urbanisme et développement	535 120 \$
- Loisirs et culture	789 085 \$
- Frais de financement	111 145 \$

TOTAL DES DÉPENSES 4 211 710 \$

Excédent des activités financières avant  
Conciliation 216 460 \$

CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES

Remboursement dette long terme	(287 700) \$	
Affectation aux activités d'investissement	(211 500) \$	
Affectation d'excédant accumulé divers	320 000 \$	
Virement aux fonds réservés	<u>(37 260) \$</u>	<u>(216 460) \$</u>

### 3- ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022-2023-2024

La directrice générale fait lecture et dépose le programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024.

21-01-22

Il est proposé par M. Jean Gauthier, appuyé par M. André Gagnon et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le programme triennal des dépenses en immobilisations tel que déposé, lequel prévoit des investissements de 4 901 500 \$ en 2022, 2 354 500 \$ en 2023 et 736 000 \$ en 2024 pour un total de 7 992 000 \$.

### 4- QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Aucune.

### 5- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 18 h 50, M. Michel Tremblay propose la levée de l'assemblée.

---

Émile Hudon  
Maire

---

Dany Dallaire  
Directrice générale